

Première réunion des Etats signataires du Memorandum d'Accord sur les mesures de conservation pour les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique

6 - 9 mai 2002, Nairobi, Kenya

Plan de conservation des tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique

Objectif 1: Améliorer les connaissances sur les espèces en Afrique occidentale, leur statut, les menaces, leur utilisation et leurs déplacements

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
1.1. Collecter et compiler des données de base sur la présence et la distribution des espèces, avec lesquelles évaluer l'état de conservation	1.1.1. Examiner, mettre à jour et centraliser les informations bibliographiques existantes, et les distribuer à tous les Etats de l'aire de répartition <i>Priorité : élevée</i>	CMS: Edition en 2001 du Document CMS Technical Series Publication n° 6 de la série technique de la CMS « Biogéographie et conservation des tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique » écrit par Jacques Fretey, et compilant toutes les données bibliographiques et connaissances de terrain.	CMS : Mise à jour du document par son auteur 1 ou 2 fois par an, et mise à disposition sur le site Web de la CMS
	1.1.2. Initier, continuer et/ou compléter l'inventaire de base et la cartographie des plages de nidification et des aires d'alimentation, ainsi que des routes de migration (le cas échéant). Identifier les sites qui sont des habitats critiques pour les tortues marines. <i>Priorité: élevée</i>	<p>CMS: Publication de cartes préliminaires des plages de nidification pour chaque pays, et de cartes de la distribution globale des espèces dans le Document CMS n° 6 de 2001 (Fretey)</p> <p>CPV: Cartographie achevée et gestion des sites de nidification de <i>C. caretta</i> sur les îles de Boavista et Sal (Université de Las Palmas, Iles Canaries); très importantes plages de nidification identifiées</p> <p>MAR: Inventaire préliminaire des sites de nidification (Centre Archie Carr, Floride)</p> <p>MRT: Inventaire préliminaire des sites de nidification, en particulier pour <i>C. caretta</i></p> <p>SEN: Inventaire préliminaire des sites de nidification dans le nord (UICN, Direction des Parcs Nationaux, SOPTOM) et dans le Delta du Saloum;</p> <p>GMB: Trois zones protégées côtières identifiées comme étant potentiellement importantes pour les tortues marines. (Quatre espèces à présent identifiées : <i>Chelonia mydas</i>, <i>Eretmochelys imbricata</i>, <i>Dermochelys coriacea</i>, <i>Lepidochelys olivacea</i>) ; étude nationale préliminaire achevée entre septembre 1999 et décembre 2000 ; la zone naturelle communautaire de Bolongo Fenyo est un autre site potentiel pour la nidification des tortues actuellement protégé par la communauté</p> <p>GNB: Importantes plages de nidification identifiées dans des études de 1992-1995 dans l'Archipel des Bijagos; nouveau projet de l'UICN en préparation</p> <p>GIN: Début de l'inventaire (CNSHB)</p> <p>SLE: Inventaire préliminaire des sites de nidification sur l'île de Sherbro; étude commencée sur 12 km au sud de Freetown (Université et Conservation Society de la Sierra Leone)</p>	<p>TOUS: Cartographie des plages de nidification et des aires d'alimentation là où elle n'est pas encore initiée ou achevée</p> <p>ESP-C : Sites de nidification à confirmer</p> <p>CPV : Inventaire des herbiers à effectuer</p> <p>MAR : Inventaire des sites de nidification au Sahara occidental à entreprendre</p> <p>SEN : Travail d'inventaire de base nécessaire pour évaluer l'état de conservation, en particulier dans tout le Delta du Saloum et en Casamance</p> <p>GMB : Etude et cartographie des aires d'alimentation à faire</p> <p>GIN : Inventaire des sites de nidification à poursuivre</p> <p>SLE : Etude de 6 mois proposée pour cinq districts administratifs : Kambia, Port Loko, Moyamba, Bonthe et Pujehun ; nécessité de cartographier le territoire tout entier</p> <p>LIB : Nécessité de cartographier les sites plus précisément</p> <p>CIV : Inventaire côtier étendu nécessaire pour recueillir des informations</p> <p>BEN : Evaluation des projets, formation, obtention du financement futur du projet Biotopic</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
		<p>LIB: Inventaire préliminaire des sites de nidification (SAMFU)</p> <p>CIV: Inventaire préliminaire des sites de nidification entre Abidjan et Liberia</p> <p>GHA: Partie orientale du pays identifiée comme étant très importante pour la nidification. Cartographie achevée dans deux zones Ramsar - Keta et Songor.</p> <p>BEN: Inventaire préliminaire des sites de nidification (<i>Nature Tropicale - Musée des Sciences Naturelles</i>)</p> <p>NGA: Inventaire préliminaire des sites de nidification (Communauté d'Akassa et Cardiff School of Biosciences)</p> <p>CMR: Inventaire préliminaire des sites de nidification dans le nord-ouest ; actuellement en cours un inventaire des sites entre Kribi et Douala; étude spécifique sur <i>L. olivacea</i> dans la réserve de Campo Ma'an</p> <p>GNQ: Inventaire et cartographie des sites de nidification (ECOFAC, CUREF, Programme de protection de la biodiversité de Bioko / BBPP); inventaire des zones sensibles (par-ex. herbiers, plages de nidification) nécessitant une protection (CUREF); six nouvelles zones protégées ont été désignées comme pertinentes pour la conservation des tortues</p> <p>STP: Inventaire sur São Tomé et Príncipe bien engagé</p> <p>GAB: Levés aériens et terrestres réalisés de 1997 à 2000, avec observation d'une très importante nidification de <i>D. coriacea</i> et <i>L. olivacea</i></p> <p>COG: Inventaire des sites de nidification dans le parc national de Conkouati</p> <p>AGO: Levé préliminaire sur plusieurs plages, de 60 km au nord de Luanda à 60 km au sud, et sur la côte de l'enclave de Cabinda</p> <p>NAM: Inventaire des reptiles, y-compris les tortues marines (aucun site de ponte a été découvert)</p> <p>GBR-S : Confirmation d'absence de sites de nidification</p> <p>GBR-A: Inventaire de base achevé, habitats critiques identifiés</p> <p>ZAF: Pas de sites de nidification découverts sur la façade atlantique</p>	<p>CMR : Inventaire des sites de nidification dans le nord à poursuivre</p> <p>GNQ : Etude et cartographie de l'aire d'alimentation de la Baie de Corisco jugée prioritaire ; inventaire des sites à effectuer sur Annobon</p> <p>STP : Inventaire complet au sud de Principe à réaliser; recherche à mener sur une zone de croissance potentielle pour <i>D. coriacea</i></p> <p>GAB : Faire levé aérien de zones encore inexplorées; inventaire des herbiers à mener; étude et cartographie de l'aire d'alimentation de la Baie de Corisco jugée prioritaire</p> <p>COG : Inventaire préliminaire des sites entre Pointe-Noire et Cabinda à poursuivre</p> <p>AGO : L'étude détaillée envisagée dépend d'un financement et de l'accessibilité des plages</p>
	<p>1.1.3. Mettre au point un protocole pour la collecte, le stockage et l'analyse des données pertinentes, harmonisées au moins au niveau sous-régional</p> <p><i>Priorité: élevée</i></p>	<p>PRT-A, ESP-C, PRT-M, CPV, GNB, GNQ, STP, AGO : Atelier pour pays hispanophones et lusophones tenue en 2001 à l'Université de Las Palmas, Iles Canaries</p> <p>CMR , GNQ, STP, GAB, COG : Réunion d'experts organisée par ECOFAC (Libreville, 12/1997) a mis au point un projet de protocole: mise au point d'un projet de protocole et création d'une base de données informatisée (PROTOMAC)</p> <p>BEN: Organisation en décembre 2000 d'un atelier technique pour SEN, SLE, LIB, GHA, TGO, BEN, CMR (avec l'aide de Biotopic et UICN-France)</p> <p>TOUS: Création d'un poste de coordinateur biologiste régional (A. Billes) depuis octobre 2001 par le Ministère français des affaires étrangères (Coopération), et basé à Libreville à la Cellule de coordination d'ECOFAC ; ouverture d'un bureau régional provisoire mettant en place une base de données régionale dotée d'une charte de déontologie ; annonce de la création de la base de données au 22^e Symposium à Miami et envoi d'un courrier à ce sujet à tous les projets</p> <p>GMB: Un accord sur un protocole a été signé concernant la collecte de données dans deux zones protégées — Parc national de Niimi en Gambie et Delta du Saloum au Sénégal</p> <p>GBR-A: Protocole local existant</p>	<p>TOUS : Protocole(s) à adopter par les experts techniques à des réunions régionales/sous-régionales</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	<p>1.1.4. Initier et/ou continuer les programmes systématiques de collecte de données et de marquage afin de déterminer la présence, la distribution et l'état de conservation. Si faisable et approprié, mener ce travail à travers des réseaux nationaux</p> <p><i>Priorité: élevée</i></p>	<p>PRT-A: La présence des espèces est connue; le programme de marquage à long terme du <i>Department of Oceanography and Fisheries</i> (DOP/Uac) se poursuit (environs 2000 <i>C. caretta</i> marquées)</p> <p>PRT-M: Programme de marquage en cours par l'Université de Madère</p> <p>ESP-C: Marquage de tortues capturées accidentellement</p> <p>CPV: Etudes réalisées en 1992-93, 1998-2002; programme systématique supplémentaire de collecte de données et de marquage effectué (Monel et PIT), en particulier sur les femelles de <i>C. caretta</i>; suivi par satellite</p> <p>MAR: Peu d'informations récentes sur la nidification (de <i>C. mydas</i>); pas de programme de marquage</p> <p>MRT: En 1995, une étude a révélé la présence importante pour l'alimentation de <i>C. mydas</i>, en particulier au parc national du Banc d'Arguin; nidification confirmée de <i>C. caretta</i>; d'autres espèces signalées, mais moins bien connues</p> <p>GMB: Une étude préliminaire a été achevée, de sorte que l'information de base sur la présence des espèces est connue, mais pas de programme de recherche ou de surveillance en cours; une coopération existe entre le <i>Fisheries Department</i> et le <i>Parks and Wildlife Department</i> sur la collecte de données sur les cétacés et les tortues marines; il est prévu d'étendre la coopération aux ONGs.</p> <p>GNB: Les études ont été lancées; suivi satellitaire des femelles</p> <p>GIN: Début d'un programme mis en place</p> <p>LIB: Une étude préliminaire (06/1999) a révélé la présence de plusieurs espèces; pas de programme de marquage en cours</p> <p>CIV: L'information de base sur la présence des espèces est connue; des études ont pu être poursuivies à l'ouest (par SOS Forêts) malgré un budget insuffisant</p> <p>GHA: Projet de la <i>Ghana Wildlife Society</i>; surveillance régulière de la plage d'Old Ningo (ZMT); en outre, des données sont recueillies sur les deux sites Ramsar par la <i>Wildlife Division</i> conjointement avec la <i>Ghana Wildlife Society</i>; une équipe spéciale communautaire de collectes de données (comprenant deux membres de chacune des trente communautés situées le long des sites Ramsar) a été formée à la collecte de données</p> <p>BEN: Une information de base sur la présence des espèces est connue grâce à quelques études sur le terrain; marquage fait au cours des saisons 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002</p> <p>NGA: Pas de recherche ciblée actuellement</p> <p>CMR: Marquage (Monel) de <i>L. olivacea</i>, <i>D. coriacea</i>, <i>C. mydas</i> et <i>E. imbricata</i> au sein de l'UTO de Campo-Ma'an; collecte de données dans les aires protégées de Campo-Ma'an et Douala-Edea</p> <p>GNQ: La présence des espèces est connue (sud Bioko et continent); sauf sur Annobon; des études, une surveillance et un marquage (Monel) se poursuivent à Bioko (<i>Bioko Biodiversity Protection Program / BBPP</i>); le BBPP et le CUREF ont commencé, en mars 2002, à coordonner les efforts nationaux</p> <p>STP: La présence des espèces est bien connue; un programme de marquage a fonctionné pendant plusieurs années (environ 1300 marquées, majoritairement <i>L. olivacea</i>); Projet Tato arrêté, mais redémarrage prochain avec l'ONG Marapa</p> <p>GAB: Programme systématique de collectes de données et de marquage (Monel et PIT) réalisé depuis 1998, en particulier sur femelles de <i>D. coriacea</i> et <i>L. olivacea</i> dans le sud du pays (Mayumba, frontière du Congo)</p> <p>COG: Présence d'espèces connue grâce à des études réalisées depuis 1995 (parfois interrompues quelque temps à cause de fonds insuffisants), puis redémarrées avec WCS et ASF</p>	<p>PRT-A, MRT: Continuer ou initier des études écologiques de la population océanique de <i>C. caretta</i>, y compris les routes de migration</p> <p>GMB: Initier des études écologiques et des programmes systématiques de collecte de données et de marquage; un projet côtier et marin financé par le FEM recueillera des informations sur les tortues dans tout le pays</p> <p>GHA: Déterminé à mettre en place un réseau national pour un meilleur fonctionnement</p> <p>CMR, GAB, COG, STP: Marquage intensif avec PIT indispensable</p> <p>AGO: L'étude proposée dépend du financement et de l'accessibilité</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
		<p>COD: L'information sur la nidification n'est pas récente</p> <p>AGO: Informations de base disponibles grâce à des efforts récents du Ministère de la pêche et de l'environnement, de l'Université Agostinho Neto et du PNUD sur plusieurs plages, de 60 km au nord de Luanda à 60 km au sud, et sur la côte de l'enclave de Cabinda</p> <p>NAM: La présence des espèces est connue, mais pas de nidification confirmée</p> <p>GBR-A: Une collecte de données systématique concernant la nidification est en cours ; il y a eu un marquage fait par le <i>Marine Turtle Research Group</i>, mais il n'est pas continu</p> <p>GBR-S: Aucun programme mis en place pour le moment</p>	
	<p>1.1.5. Etablir des profils génétiques systématiques des espèces fréquentant les zones de nidification et les eaux côtières</p> <p><i>Priorité : en fonction des ressources</i></p>	<p>PRT-A, PRT-M : Des études mtADN (Université de Madère, Université de Floride – Centre Archie Carr; Université des Açores) confirment les origines sud-est des Etats-Unis et Mexique des <i>Caretta caretta</i></p> <p>CPV, MAR (y compris Sahara Occidental), LIB, CIV, GHA, TGO, BEN, NGA, CMR, GNQ, GAB, STP, NAM, GBR-A : Etudes génétiques réalisées et en cours (Cardiff School of Biosciences, Université de Las Palmas, Université du Pays de Galles à Swansea, Université de la Floride - Centre Archie Carr)</p>	<p>TOUS : Fournir des échantillons génétiques pour des programmes extérieurs</p> <p>MRT, GMB, SLE, COG, CDF et AGO : Un échantillonnage est nécessaire concernant les aires d'alimentation et de nidification dans ces pays</p>
	<p>1.1.6. Là où des programmes systématiques ne sont pas déjà en place, effectuer des marquages opportuns et une collecte de spécimens pour des analyses génétiques</p> <p><i>Priorité : moyenne</i></p>	<p>COG: Marquage ponctuel de <i>D. coriacea</i> et <i>L. olivacea</i></p> <p>NAM: 25 tortues marquées pendant 12 ans, pas de retours</p>	
	<p>1.1.7. Entreprendre des études sur les migrations en utilisant des émetteurs satellitaires</p> <p><i>Priorité: en fonction des ressources</i></p>	<p>PRT-A, PRT-M, ESP-C, CPV : Etudes de suivi par satellite récentes et en cours de <i>C. caretta</i> immatures et femelles adultes (Université de Las Palmas, Université de Floride – Centre Archie Carr ; Université des Açores; Université de Madère)</p> <p>GNB, GBR-A (Marine Turtle Research Group) : Suivi satellitaire de <i>C. mydas</i> femelles à partir de sites de ponte</p> <p>GAB: Suivi de <i>D. coriacea</i> femelles pendant la saison 2002-2003 à partir du site au sud de Mayumba</p>	<p>TOUS : Envisager une stratégie commune d'identification de potentiels "corridors de migration"</p>
	<p>1.1.8. Créer des collections de référence dans des musées en vue de les utiliser dans des recherches fondamentales sur le cycle de vie et dans l'enseignement</p> <p><i>Priorité: en fonction des ressources disponibles</i></p>	<p>SEN: Collections anciennes (mais toujours importantes) de l'IFAN à Dakar et sur l'île de Gorée</p> <p>TGO: A la Faculté des Sciences, début de collection de dossiers collectés dans les villages ; besoin et possibilité de construire sur le campus de l'Université de Lomé un véritable petit musée</p> <p>BEN: Création par l'ONG Nature Tropicale d'un musée d'histoire naturelle à Cotonou avec stockage de dizaines de dossiers, principalement <i>L. olivacea</i></p> <p>CMR: Création d'une collection par le Projet UTO Campo-Ma'an et d'un petit musée tortues marines dans le village d'Eboje (« Maison de Ndiva »)</p>	<p>TOUS : Soutenir la création de véritables musées d'histoire naturelle</p>
<p>1.2. Recueillir des données sur les menaces</p>	<p>1.2.1. Evaluer la nature et l'étendue de l'exploitation directe et</p>	<p>CPV, MRT, SEN, GMB, SLE, GHA, TGO, BEN, CMR, GNQ, NAM, STP :</p>	<p>AGO : Autres interviews de pêcheurs résidents prévues dans d'autres régions</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	de ses impacts (en particulier sur les plages de nidification et les aires d'alimentation) <i>Priorité : élevée</i>	Une information de base sur l'utilisation des produits et des impacts/menaces est connue GAB: Etude commencée au Cap Estarias et à Libreville par l'ONG ASF AGO: Informations de base recueillies au moyen d'interviews des communautés de pêcheurs résidants dans plusieurs régions de Cabinda et autour de Luanda GBR-A: Une évaluation a été faite, et un plan de gestion a été préparé	GMB : Davantage de données sont nécessaires sur l'étendue des menaces causées par l'exploitation directe SLE : Davantage de données sont nécessaires sur l'étendue des menaces dues à l'exploitation directe
	1.2.2. Evaluer la nature et l'étendue des activités de pêche, de la pollution, du développement côtier, du changement climatique et d'autres menaces posées par des activités autres que l'exploitation et l'utilisation directes <i>Priorité: élevée</i>	PRT-A: La capture accessoire dans les palangres flottants (pêche à l'espadon) a été évaluée. Technique de pêche expérimentale en cours pour réduire la capture accessoire de tortues par modification du matériel des pêcherie d'espadons utilisant des palangres PRT-M: Evaluation des captures accessoires et de la mortalité dans la pêche en haute mer d'ophanopes charbons GMB: Des études préliminaires ont été réalisées et certaines données ont été recueillies GHA: Evaluation préliminaire des menaces indirectes pour une petite section de la côte (Ningo et Songor); y compris la collecte de données sur les échouages CMR: petite étude sur la pollution des plages de ponte par les grumes d' Okoume, les matières plastiques et le goudron à l'intérieur de l'UTO Campo-Ma'an GNQ: Une évaluation des menaces a été réalisée pour la partie continentale du pays. Moins connues concernant Bioko GBR-A: Quelques menaces examinées dans le cadre du plan de gestion	SEN, GMB, GHA, GNQ, SLE, AGO : Davantage de données sont nécessaires TOUS : Des informations supplémentaires sont nécessaires sur l'aire de répartition de chaque population, pour savoir s'il y a des menaces aux différents stades du cycle de vie
1.3. Recueillir des données sur les aspects sociaux des interactions entre l'homme et la tortue, y compris les croyances traditionnelles relatives à l'exploitation, à l'utilisation et à la modification des habitats	1.3.1. Recueillir des informations ethnozoologiques auprès des pêcheurs et des communautés locales <i>Priorité: élevée</i>	GMB: Un travail préliminaire a été entrepris avec des pêcheurs et des communautés qui gèrent et protègent des sites à Bolong Fenyó. Ce travail sera étendu à d'autres communautés SLE, GHA, GNQ: Des interviews préliminaires ont commencé avec des pêcheurs et certaines communautés TGO, BEN: enquête auprès des pêcheurs et des prêtres vaudou CMR: enquête auprès des pêcheurs dans le cadre de l'UTO Campo-Ma'an GAB: enquête auprès de la population Benga (Cap Estérias) AGO: Interviews de pêcheurs dans certaines régions	TOUS : Etudier et mettre en pratique les possibilités de conservation de tortues marines en s'appuyant sur les tabous et les croyances traditionnelles; trouver et promouvoir des médicaments de substitution dans les pharmacopées locales ; solliciter l'assistance professionnelle de scientifiques sociaux et d'autres professionnels, et intégrer leurs disciplines dans les travaux prévus dans le cadre de ce plan de conservation. GNQ: Enquête à effectuer auprès de la population Benga (Corisco)
1.4. Accroître la participation d'institutions pertinentes dans les activités de recherches, et mettre en commun les ressources nécessaires au regroupement de données	1.4.1. Identifier les services publics compétents, les universités et les instituts de recherches pertinentes, et les encourager à s'engager dans la recherche sur les tortues marines, si ce n'est pas encore le cas, et à coopérer avec les ONGs et les organisations communautaires <i>Priorité: moyenne</i>	CPV: Forte activité de terrain de l'Université de Las Palmas SEN: ONGs SOPTOM and FRD sont actifs GMB: Le Département de la pêche collabore avec les parcs et les réserves naturelles à la collecte de données. Il encourage également les communautés et les autres institutions à travailler sur ça. GNB: Un projet est en cours dans le Bijagos Archipelago avec l'UICN et une ONG locale GIN: Démarrage d'un programme avec l'aide du Bureau régional SLE: La <i>Conservation Society of Sierra Leone</i> a initié un projet avec le <i>Njala University College, Wildlife Conservation Branch, Environmental Division</i> et <i>Marine Resources Division</i> ont commencé à coopérer dans le rassemblement d'informations LIB: SAMFU a été actif, mais la situation du programme est très floue actuellement CIV: Travail de terrain avec deux étudiants de l'Université	GMB : Espérance d'encourager l'Université de Gambie, des ONGs et des organisations communautaires à se joindre aux activités de recherche. GAB : Besoin d'identifier des étudiants à l'Université de Franceville pouvant mener des études de terrain dans le cadre d'un diplôme

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
		<p>GHA: Les ONGs nationales, les universités locales, les services publics et les étudiants étrangers participent activement aux recherches sur les tortues</p> <p>TGO: l'Université nationale de Lomé est active ; création d'une ONG, Agbo-Zegue</p> <p>BEN: Nature Tropicale, Musée des Sciences Naturelles, est actif.</p> <p>NGA: Le projet de développement communautaire d'Akassa est en cours</p> <p>CMR: MINEF, MINREST, Tropenbos sont actifs au sud, au sein de l'UTO Campo-Ma'an ; implication de l'Université Yaoundé I et de la Station de recherches halieutiques et océanographiques de Limbé; en prévision prendre un étudiant de l'Université de Buea pour étude en zone anglophone ; création d'une station d'étude et de conservation MINREST-UICN à Ebodje ; création d'une ONG, Kulu-Man</p> <p>GNQ: ECOFAC, CUREF/INAP (Instituto Nacional de Areas Protegidas) mettent au point actuellement des activités de recherche sur le continent. Un projet conjoint GNQ/Etats-Unis sur Bioko est devenu opérationnel (Programme de protection de la diversité biologique de Bioko)</p> <p>STP: ECOFAC a été actif pendant 5 ans ; un nouveau programme redémarre avec l'ONG Marapa, avec l'aide du Bureau régional</p> <p>GAB: ECOFAC, Aventures sans Frontières, et une nouvelle ONG nommée Nyamu sont actives</p> <p>COG: IRD (ex-ORSTOM) et l'UICN avaient initié un projet en 1995; un nouveau projet est en cours au sein du parc national de Conkouati avec WCS et ASF ; travail de terrain d'une ONG congolaise, ACEN</p> <p>AGO: Participation du Ministère de la pêche et de l'environnement, Université d'Augustinho Neto, Musée national d'histoire naturelle, et ONG nationales</p> <p>GBR-A: projet en cours</p>	
	<p>1.4.2. Acquérir du matériel et des équipements de base nécessaires à la collecte des données (si possible, effectuer des commandes groupées d'équipement et de matériel afin de bénéficier de réductions d'importance)</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>PRT-A: Acquisition d'équipements de base pour la collecte de données (y compris SIG)</p> <p>GHA: Acquisition de certains matériels dans le cadre du projet d'aménagement des terres humides côtières redevant du FEM</p> <p>GMB: Achat possible de matériel dans le cadre du projet GEF-ICAM proposé</p> <p>CIV, BEN, CMR, STP, GAB : Distribution de bagues Monel (ECOFAC, Muséum national d'Histoire naturelle de Paris) par le Bureau régional le cadre du projet FEM-ICAM envisagé</p> <p>GNQ: Acquisition d'équipements de terrain de base</p>	<p>SLE : Rétablir la capacité de collecter des données sur le terrain</p> <p>BEN : Obtenir la technologie SIG et l'utiliser pour l'intégration des données sur les tortues</p> <p>AGO : En fonction des financements</p> <p>TOUS : Possibilité prochaine du Bureau régional de donner des bagues Monel (ECOFAC, Muséum national d'Histoire naturelle de Paris) de diverses tailles ; de façon générale, mettre en place à l'échelon régional des capacités permettant de disposer d'équipements de base sur le terrain</p>
<p>1.5. Etablir des programmes de collectes de données sur le plus long terme (surveillance)</p>	<p>1.5.1. Mettre en place des campements discrets à proximité des plages de ponte, pour l'observation, la surveillance et la conservation sur le plus long terme</p> <p><i>Priorité: en fonction des ressources disponibles</i></p>	<p>CPV, CIV, GAB, COG : campements saisonniers sur les principaux sites de nidification</p> <p>GMB: Programme associant la collectivité (dans une zone locale) conçu sur le long terme</p> <p>SLE: Programme de surveillance à long terme institué pour plusieurs sites de nidification existants</p> <p>GHA: Un programme de surveillance à long terme s'appuyant sur une équipe spéciale communautaire est mis sur pied dans les deux sites Ramsar</p> <p>CMR: construction d'une station de terrain (camp de base de suivi de plusieurs sites de nidification) à Ebodje, au sud Cameroun</p> <p>GBR-A: Des camps ont été installés sur le terrain près des sites de nidification</p>	<p>STP : Construction d'une station de terrain envisagée</p> <p>GMB : Etendre le programme de participation des communautés</p> <p>GAB : structure de base envisagée à Mayumba</p> <p>AGO : En cours de planification, selon le financement</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	1.5.2. Autres activités de collecte des données à long terme (aires d'alimentation, aménagement de l'habitat, activités de pêche, menaces, facteurs sociaux, etc.		

Objectif 2: Réduire les causes directes et indirectes de la mortalité des tortues marines

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
2.1. Surveiller et protéger les sites de ponte et les aires d'alimentation ainsi que les itinéraires de migration, identifiés comme étant prioritaires	2.1.1. Attribuer le statut de protection aux sites identifiés comme étant critiques pour la nidification, l'alimentation et la migration des tortues marines <i>Priorité : élevée</i>	<p>CPV: Création d'aires protégées littorales avec l'aide scientifique de l'Université de Las Palmas</p> <p>MRT: Parc national du Banc d'Arguin, parc national de Diawling, Baie de Lévrier, Cap Blanc</p> <p>SEN: Langue de Barbarie, parc national des Iles de la Madeleine, parc national du Delta du Saloum; réserve de Popenguine</p> <p>GMB: Iles Bijol; zone communautaire de flore et de faune sauvages de Bolong Fenyu; parc national de Niimi (zone protégée limitrophe du Sénégal); ensemble de terres humides de Tanbi protégées juridiquement; Bolong Fenyu également protégée par la communauté locale (la déclaration de cette zone comme zone protégée et sa protection seront appuyées par la Banque Mondiale)</p> <p>GNB: Parc national de Ilhas de Orango; réserve marine de Joao Vieira-Poilao; réserve de Biosphère Boloma Bijagos</p> <p>GIN: Iles Tristao, Iles de Loos, Pointe de Gonzalez, Baie de Sangareya</p> <p>SLE: Des sites marins ont été proposés pour être des zones protégées (également citées dans la Convention de Ramsar), le système fluvial de la Sierra Leone - le fleuve Bunce; la Baie de Yawari - la Crique de Shenger Kagboro. D'autres sites marins ont été proposés pour être des zones protégées sur le littoral: les lacs Mape et Mabesi; le système fluvial Sherbro; les îles des Tortues.</p> <p>CIV: Parc national des Iles Ehotilés; parc national d'Azagny; zone d'intérêt touristique d'Assinie</p> <p>GHA: Sites Ramsar de Ada- Songor Lagoon Complex, Densu Delta, Sakumo Lagoon, Muni-Pomadze, Anlonga-Keta Lagoon Complex; Ningo (zone communautaire protégée)</p> <p>TGO: Pas encore de zones protégées le long de la côte</p> <p>BEN: Seulement une protection partielle du littoral</p> <p>CMR: Réserve faunique de Douala Edea; UTO Campo-Ma'an</p> <p>GNQ: L'organe gouvernemental compétent (INAP) a déclaré certaines zones protégées sur les terres principales et à Bioko</p> <p>GAB: Complexe d'Aires protégées de Gamba; réserve présidentielle de Wonga-Wongue; sites Ramsar de Petit Loango et Setté Cama</p> <p>STP: Pas de zones protégées littorales mises en place malgré les propositions d'ECOFAC</p> <p>COG: Parc national de Conkouati</p> <p>AGO: Parc national de Kissama, parc national d'Iona</p> <p>NAM: 90% du littoral protégé, peu utilisé par les populations locales</p> <p>GBR-A: Projet de législation régissant les parcs nationaux en cours d'élaboration</p>	<p>CPV: Projets de zones protégées (Cabo Verde Natura 2000)</p> <p>CMR: Projet de création d'une réserve marine Ebodje/Mbode</p> <p>GAB/COG: Projet de création d'un parc marin transfrontalier</p> <p>GAB/GNQ: Projet de création d'un parc marin transfrontalier</p> <p>STP: Projets de zones protégées (ECOFAC)</p> <p>COG: Réflexion sur la création de deux réserves</p> <p>AGO: D'autres zones côtières protégées prévues; il y a lieu de veiller à l'application de lois à l'intérieur des zones protégées existantes</p> <p>NAM: Etablir des zones marines protégées (y compris, si nécessaire, des réserves transfrontalières) servant également à la protection des tortues marines</p>
	2.1.2. Mettre en place et/ou faciliter les programmes de surveillance (regroupement)	<p>SLE: Recours aux agents du programme IBA et à la population locale pour la surveillance des zones importantes (achèvement du programme à la fin de 2002)</p> <p>GHA: Equipe spéciale communautaire mise sur pied entre pêcheurs/Chefs</p>	<p>SEN: Utiliser les ONGs, comme par-ex. les Amis de la Nature, afin de renforcer la capacité de surveillance</p> <p>GMB: On espère encourager les collectivités, les ONG et les services gouvernementaux (collaborateurs) à</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	<p>d'informations) en collaboration avec les communautés locales, les ONG, les pêcheurs, les opérateurs de chalutiers, les personnes s'occupant de l'aménagement du littoral et autres. Assurer un retour adéquat des informations collectées pour toutes les parties concernées</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>pêcheurs; comité de gestion du site (SMC)</p> <p>BEN: Travail à Grand-Popo avec les jeunes du collège</p> <p>CMR: Travail en partenariat avec village pilote (Ebodje); Tropenbos travaille avec les anciens braconniers sur les plages de CampoMa'an; contacts positifs avec une société de pêche industrielle</p> <p>GNQ: Une ONG espagnole (Amigos de Doñana) et ECOFAC ont réalisé un projet au sud de Bioko depuis 1996 avec les populations locales; nouveau programme de Bioko sur la protection de la biodiversité associant les villageois pour la surveillance des sites et le marquage des tortues</p> <p>STP: Projet Tâtô bien établi dans le cadre de PROTOMAC, à revoir maintenant plus étroitement avec une meilleure sensibilisation des pêcheurs</p> <p>COG: Projet Conkouati avec les communautés villageoises existant depuis longtemps</p> <p>AGO: Projet de surveillance/conservation en cours de préparation; démarrage des travaux préliminaires</p> <p>GBR-A: Programme de surveillance continu entrepris par les résidents locaux.</p>	<p>renforcer la surveillance grâce à des programmes communautaires de surveillance.</p>
	<p>2.1.3. Mettre en place et former un nombre suffisant d'écogardes pour surveiller les plages de ponte et limiter les captures</p> <p><i>Priorité: élevée</i></p>	<p>GMB: Le GEPADG dispose d'un gardien pour les tortues à Bolong Fenyo</p> <p>GHA: Formation de gardes s'occupant de programmes communautaires de conservation des tortues avec collecte des données sur les deux sites Ramsar et à Ningo</p> <p>BEN: Des comités ont été mis en place sur l'ensemble du littoral ; formation des écogardes par l'ONG Nature Tropicale</p> <p>CMR: Une équipe composée de 10 pêcheurs environ (dont certains étaient des anciens braconniers), avait été mise en place entre Kribi et Campo (cette équipe a été dissoute du fait du passage de la phase 1 à la phase 2 du projet FEM dans l'UTO Campo-Ma'an)</p> <p>STP: Des gardes de plage formées par ECOFAC étaient en place sur plusieurs plages de São Tomé et de Príncipe</p> <p>COG: Des écogardes formées par l'UICN sont en place sur les plages de Conkouati</p> <p>AGO: Plusieurs initiatives de pêcheurs résidents menées pour protéger des plages (saison 2001/2002)</p> <p>GBR-A: Formation et mise en place de gardiens pour les tortues</p>	<p>GMB : Les projets du FEM envisagés portent notamment sur l'installation de gardes dans 11 sites</p> <p>SLE : Assurer une formation aux gardiens chargés de la protection des animaux et aux groupes d'appui du site</p> <p>GNQ : Surveiller les captures intentionnelles sur l'île de Corisco</p> <p>AGO : Il est proposé de patrouiller les plages de ponte les plus importantes pendant la période de ponte (septembre-février) - en s'appuyant sur la participation des collectivités résidentes ; une formation est requise.</p>
<p>2.2. Prendre des mesures pour éliminer rapidement tout danger menaçant les nids</p>	<p>2.2.1. Développer des plans d'urgence pour transplanter des nids condamnés (en raison d'inondation, prédation, braconnage, etc.) dans des enclos ou des écloséries proches ; établir de nouveaux enclos de protection là où nécessaire</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>TGO: Incubation d'œufs de plusieurs nids en couveuses artificielles</p> <p>BEN: Protection des œufs dans des enclos provisoires</p> <p>GHA: Construction d'enclos pour les porcs, et adoption d'arrêtés en vue de restreindre l'accès d'animaux domestiques aux plages, renforcés en condamnant les propriétaires à une amende.</p> <p>NGA: Protection des œufs dans des enclos</p> <p>CMR: Protection des œufs dans des enclos (Ebodje, Epenengue)</p> <p>GNQ: Ecloserie pour les nids de tortue luth construite en 2000 à Rio Campo</p> <p>STP: Protection des œufs dans de nombreux enclos</p> <p>GAB: Protection des œufs dans des enclos au sud de Mayumba</p> <p>GBR-A: Programme d'éradication des chats</p> <p>AGO: Les écloséries ne sont pas une option viable pour des raisons sociales</p>	<p>GMB : Initier un programme d'évaluation des besoins en écloséries</p> <p>GHA, STP : Travailler en collaboration avec les services vétérinaires et les collectivités pour abattre les chiens qui ne sont pas vaccinés et pour lesquels on ne détient pas d'autorisation, lorsqu'ils sont trouvés errants sur les plages de ponte</p> <p>TGO: Créer au minimum un véritable enclos de transplantation proche d'un site de ponte</p> <p>BEN : Mettre en place des enclos de transplantation dans quatre zones côtières : Seme, Cotonou, Ouidah et Grand Popo</p> <p>GAB : Créer des enclos dans le Complexe d'Aires protégées de Gamba</p> <p>COG : Créer des enclos de transplantation</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	2.2.2. Contrôler les sources naturelles de prédation, là où ceci constitue une menace grave pour les nids <i>Priorité : élevée</i>		GAB : Etude à mener à Settê Cama et au sud de Mayumba sur la prédation naturelle
	2.2.3. Evaluer le succès dans les enclos ou écloséries existants, et estimer les besoins futurs <i>Priorité : moyenne</i>	STP: Le succès d'incubation dans les enclos est surveillé (en moyenne: 72,8% pour <i>L. olivacea</i> ; 65,9% pour <i>E. imbricata</i> ; 69,6% pour <i>C. mydas</i> ; 72,2% pour <i>D. coriacea</i>)	TOUS Assurer la formation des acteurs, travail selon un protocole strict, doter les sites du matériel nécessaire ; analyse des résultats d'incubation impérative GNQ : Nécessité de procéder à une évaluation de l'efficacité de l'enclos de Rio Campo
2.3. Réduire et tendre à supprimer les effets des pêches accidentelles dans les eaux côtières	2.3.1. Mettre en place des observateurs sur les bateaux des pêcheries industrielles (ou collaborer avec les programmes existants) pour rassembler les informations sur le taux de captures accidentelles de tortues marines <i>Priorité : très élevée</i>	PRT-A: Programme d'observateurs sur les bateaux de la pêche au thon (dans le cadre du programme POPA (Programa de Observaçã para Pescas dos Azores) établi par le Département de l'Océanographie et des Pêches en collaboration avec l'Université des Açores afin de surveiller les captures de tortues GHA: Activités de sensibilisation à la gravité du problème GAB: Projet d'observateurs à bord des chalutiers NAM: Présence d'une pêche pélagique hauturière à grande échelle, mais les prises accidentelles de tortues marines sont soi-disant pratiquement inexistantes	TOUS : Nécessité de mise en place d'observateurs formés sur les chalutiers, dotés d'une fiche commune de renseignements ; prise de photographies et d'échantillons souhaités GMB : Former les observateurs des sociétés de pêche industrielle au niveau de la communauté afin de rassembler des informations sur les tortues. SLE : Nécessité d'obtenir des renseignements de base sur les liens entre les tortues et les pêcheries AGO : En cours de planification CMR : Nécessité d'observateurs à bord des chalutiers (projet d'arrêté ministériel existant)
	2.3.2. Etablir, et s'assurer de son acceptation, d'un protocole pour les propriétaires de bateaux (par ex. l'utilisation du Dispositif d'Exclusion des Tortues/DET, pas de consommation de tortues à bord, pas de débarquement de tortues dans les ports, conservation de procès-verbaux sur les captures, numéros de bagues, etc.) <i>Priorité : très élevée</i>	GIN: Observateurs mis en place sur les chalutiers et disposant de fiches spécifiques tortues marines NGA: Engagement de cet Etat à équiper ses crevettiers du système DET en vue d'exportation commerciale des crevettes vers les EUA CMR: Instructions données par certaines sociétés de pêche aux capitaines des bateaux pour non consommation à bord ni débarquement de tortues	TOUS : Elaborer un protocole à l'intention des armateurs AGO : En cours de planification
	2.3.3. Examiner, en collaboration avec l'industrie de la pêche, la mise au point de diverses mesures afin	PRT-A: Programme expérimental des pêcheries en cours afin de réduire les captures accidentelles de tortues par modification technique du matériel de pêche à l'espadon, financé par le service des pêcheries de la marine nationale américaine (NMFS), et entrepris par le Centre Archie Carr et l'Université des Açores.	AGO : En cours de planification GMB : Mettre en œuvre un protocole pour les propriétaires de bateaux

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	de réduire les captures accidentelles <i>Priorité : élevée</i>		
	2.3.4. Développer, en collaboration avec les pêcheurs au chalut, un protocole de traitement et de relâcher en mer des tortues capturées <i>Priorité : très élevée</i>		TOUS : Protocole à élaborer
	2.3.5. Faire respecter les délimitations des zones de pêche <i>Priorité : élevée</i>		TOUS : Nécessité de l'existence de brigades maritimes faisant respecter les zones et l'interdiction de captures d'espèces protégées, en particulier celle des trois milles marins aux chalutiers
2.4. Réduire les pollutions néfastes pour les tortues marines en renforçant la législation ciblant ces pollutions	2.4.1. Identifier les industries et activités économiques ayant des impacts significatifs sur l'environnement marin pouvant aider pour des opérations de sensibilisation <i>Priorité: moyenne</i>	AGO : L'industrie pétrolière a été contactée	AGO : D'autres activités complémentaires requises NGA, CMR, GNQ : Evaluer l'impact sur la nidification de la prospection du pétrole offshore et des torches pour l'exploitation du gaz
	2.4.2. Encourager les clubs nature et autres pour effectuer des nettoyages de plages périodiques, en particulier les sites prioritaires <i>Priorité: moyenne</i>	SLE : Opérations de nettoyages des plages menées à la fin de chaque mois par les clubs des jeunes, sous la supervision des services du tourisme. GHA : Opérations de nettoyages périodiques dans les collectivités menées en collaboration avec les clubs et les écoles. BEN, CMR, STP : Opérations de nettoyage de sites par des jeunes des clubs nature des collèges et lycées AGO : "Opérations de nettoyages" en Angola menées par le ministère des pêches et de l'environnement et des ONG nationales GBR-A : Opérations périodiques de nettoyages instituées	TOUS : Créer un réseau régional des clubs nature GMB : Encourager les jeunes et les groupes écologiques à mener des opérations de nettoyage des plages. AGO : D'autres activités en cours de planification.
2.5. Renforcer la législation, et améliorer son application	2.5.1. Revoir et réviser, si nécessaire, la législation existante ou promulguer de nouvelles lois afin d'assurer la protection des tortues marines, et de leurs habitats, et surveiller leur mise en application <i>Priorité : élevée</i>	PRT-A : Protection rigoureuse des espèces par décrets de 1989 et 1997 (Annexes II et IV) PRT-M : Protection totale des espèces par décret de 1985 ESP-C : Toutes les espèces sont protégées par la loi espagnole CPV : Nouveau texte en préparation protégeant toutes les espèces MAR : Pas de protection spécifique MRT : Capture, détention, vente, exportation d'animaux sauvages interdits (loi de 1997) SEN : Toutes les espèces protégées par décret Chasse et Protection de la Nature de 1986, et code des Pêches maritimes de 1976 GMB : Protection de toutes les espèces par loi sur la Faune sauvage de 1977	

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
		<p>GNB: Protection de toutes les espèces par loi sur la Pêche maritime de 1994</p> <p>GIN: Protection par ordonnance de 1990, code forestier et code de Protection de la Faune sauvage de 1997</p> <p>SLE: Loi sur la faune sauvage (The Wildlife Conservation Act, 1997) en cours de révision et de modification afin d'y inclure des dispositions visant à la protection des tortues marines en conformité avec la CITES (entrée en vigueur en 1995)</p> <p>LIB: Seulement <i>Chelonia mydas</i> intégralement protégée par Acte forestier de 1976</p> <p>CIV: Protection des Cheloniés dans loi relative à la Protection de la Faune et à l'exercice de la Chasse de 1994</p> <p>GHA: Protection intégrale de trois espèces (<i>Eretmochelys imbricata</i>, <i>Chelonia mydas</i> et <i>Dermochelys coriacea</i>) par la loi sur la Vie sauvage de 1971 : un instrument a été préparé pour le Dep. De la Vie sauvage et pour les sites Ramsar (pas exemple, l'emprisonnement est infligé pour la chasse, la capture, la detention, et la vente de viande de tortue)</p> <p>TGO: Ordonnance réglementant la Protection de la Faune et de la Chasse de 1968 et décrets de 1979 et 1980 (pas clairs sur la protection des tortues marines)</p> <p>BEN: Protection des "tortues géantes de mer » par la loi sur la Protection de la Nature et de l'Exercice de la chasse de 1987 ; les Chéloniens sont considérés comme « petit gibier » en Annexe III</p> <p>NGA: Le décret de 1985 semble concerner toutes les espèces menacées, mais seule <i>Chelonia mydas</i> est officiellement protégée</p> <p>CMR: L'arrêté n° 0565 (loi-cadre relative à la gestion de l'Environnement de 1996) cite comme protégée la « grande tortue marine, Cheloniidae spp. »</p> <p>GNQ: Existence d'une législation générale (1988) pour la conservation de la flore et de la faune, mais pas spécifique aux tortues marines</p> <p>STP: Décret pour la protection des tortues marines en cours</p> <p>GAB: <i>D. coriacea</i> partiellement protégée par décret de 1987 ; nouvelle réglementation en cours de préparation</p> <p>COG: Loi de 1991 sur la Protection de l'Environnement ; décret sur les tortues marines en cours de préparation</p> <p>CDF: Protection de quatre espèces (<i>Eretmochelys imbricata</i>, <i>Caretta caretta</i>, <i>Chelonia mydas</i>, <i>Dermochelys coriacea</i>) par arrêté de 1982 sur la Chasse</p> <p>AGO: Toutes les espèces de tortues marines sont protégées selon l'amendement de 1972 ; loi sur l'Environnement en cours de révision</p> <p>NAM: Toutes les espèces sont protégées dans les aires classées et par la loi de Pêche de 1993</p> <p>ZAF: Toutes les espèces protégées par ordonnance de 1974</p> <p>GBR-S: Pas de législation citant les tortues marines</p> <p>GBR-A: Législation en cours de préparation</p>	
	2.5.2. Encourager l'adoption d'arrêtés locaux interdisant l'utilisation des tortues, et faire en sorte	<p>GHA: Arrêté régissant les sites Ramsar en cours de préparation</p> <p>GBR-A: Réglementation locale pour la protection des espèces mise en place</p>	AGO : A l'étude

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	<p>que celles-ci soient intégrées à la législation douanière</p> <p><i>Priorité : moyenne</i></p>		
	<p>2.5.3. Se servir des tabous locaux pour mieux faire protéger les tortues marines dans les villages côtiers</p> <p><i>Priorité : moyenne</i></p>	<p>GMB: La viande des tortues est considérée comme tabou dans certaines communautés</p> <p>CIV: Tortues marines considérées comme tabou chez les Neo</p> <p>GHA, TGO, BEN: Interdiction de manger de la viande de tortue marine dans certaines ethnies</p>	
	<p>2.5.4. Mettre en place dans chaque Etat de l'aire de répartition une structure administrative dont la conservation des tortues marines constitue une des responsabilités</p> <p><i>Priorité : moyenne</i></p>	<p>GMB: Collaboration entre le service des parcs et de la faune sauvage et le service des pêches</p> <p>SLE: Les sites Ramsar sont protégés par les agents chargés de la protection de la faune sauvage et le personnel de IBA</p> <p>GHA: Tous les gardiens des sites Ramsar sont chargés d'assurer la conservation des espèces sensibles</p> <p>BEN: Création d'un service de protection du littoral pour lequel les tortues marines sont l'une des priorités</p> <p>GBR-A: Désignation d'un agent chargé de la conservation</p>	<p>GIN : Créer une autorité côtière avec des lignes directrices de gestion bien définies</p> <p>SLE : Il est prévu de mettre en place une équipe chargée de la protection de la faune sauvage qui s'occuperait spécifiquement des activités de conservation des tortues marines</p> <p>CMR, GAB : Projet de création de garderie du littoral calqué sur le modèle du BEN</p> <p>AGO : Création d'une autorité chargée de la conservation de la nature en cours de planification</p>
	<p>2.5.5. Mieux faire connaître la législation auprès des populations</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>SLE: Diffusion de programmes radio à l'intention des chefs afin qu'ils appliquent les arrêtés visant à protéger les tortues et à veiller sur les zones protégées</p>	<p>TOUS : Nécessité de sensibiliser le public sur la législation et promouvoir sa mise en application.</p>

Objectif 3: Intégrer les projets de conservation dans le contexte socio-économique

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
3.1. Créer des partenariats avec les communautés locales moyennant une approche participative relative à la conservation	3.1.1. Engager les communautés locales dans les projets de conservation des tortues marines <i>Priorité : très élevée</i>	CIV, CMR, GNQ, STP, GAB, COG : Embauche de villageois (souvent d'anciens braconniers) dans le suivi des sites de ponte NGA : Projet de conservation des tortues marines par la Communauté d'Akassa	TOUS : Intégrer au maximum des villageois dans les projets
	3.1.2. Encourager la création de comités locaux pour promouvoir l'intérêt local relatif à la conservation des tortues marines <i>Priorité : élevée</i>	GMB : Organisation communautaire en place à Bolong Fenyo. Sensibilisation des populations locales par le personnel de l'industrie de la pêche SLE : Réunions, discussions et consultations avec les communautés résidentes sur les questions de conservation GHA : Equipe spéciale sur les tortues, pêcheurs et responsables de la pêche, SMC NGA : Communauté d'Akassa CMR : Création d'un Comité d'écotourisme à Ebodje COG : Associations de pêcheurs gérant les quotas de prélèvement d'œufs au sein du parc de Conkouati AGO : Pendant la saison 2000/2001, réunions et discussions avec toutes les associations de pêcheurs de Cabinda GBR-A : Groupe de l'île d'Ascension	GMB : Encourager les comités de pêcheurs à prendre part à la conservation des tortues marines SLE : Plan visant à mettre en place des programmes communautaires pour la conservation des ressources marines LIB : Développer un plan de conservation communautaire STP : Travail nécessaire avec les pêcheurs AGO : Planification de nouvelles activités pour la prochaine saison
	3.1.3. Développer des systèmes adéquats de récompense ou de reconnaissance (autres que financières) pour contribuer à la conservation des tortues (par-exemple badges, prix, T-shirts, lettres de recommandation, etc.) <i>Priorité : moyenne</i>	AGO : Les pêcheurs qui protègent les tortues sont interviewés sur tous les médias et portés en exemple dans les réunions des associations STP : Réalisé sur l'initiative du bureau régionale, avec l'aide de l'alliance française CMR : Réactivation des clubs existants à Kribi et à Campo ; don de T-shirts aux femmes des villages par SNV	GHA, GMB, SLE : A étudier
	3.1.4. Etablir des clubs nature dans les écoles situées le long des côtes afin d'inculquer aux jeunes une éthique de conservation bien fondée <i>Priorité : élevée</i>	SLE : Des clubs de conservation de la nature ont déjà été mis en place dans certaines écoles, mais doivent être élargis aux zones côtières BEN : Existence de Clubs Globe dans certains établissements scolaires CMR : Réactivation des clubs nature existants à Kribi et Campo STP : Création d'un club nature avec des élèves et étudiants du collège et de l'Alliance française AGO : Education en matière d'environnement introduite dans les écoles par le Ministère de la pêche et de l'environnement ainsi que par les ONGs nationales	TOUS : Mettre en place un réseau régional de clubs de la nature GMB, SLE, GHA : Clubs à envisager au sein des écoles et des communautés côtières GBR-A : Elaborer une politique de l'environnement en milieu scolaire, en collaboration avec deux écoles de navigation, et s'efforcer d'aider les clubs régulièrement dans le domaine de la conservation

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
		GHA: Des clubs ont été créés dans des écoles et des communautés	
	3.1.5. Recruter et former des étudiants locaux et étrangers comme volontaires et guides pour aider au travail scientifique <i>Priorité : moyenne</i>	<p>Toute la région: recherche génétique faite par un étudiant italien de l'Université de Cardiff ; un étudiant anglais étudie les captures accidentelles par les chalutiers ; 3 étudiants français en vétérinaire (fibropapilloma, etc.) ; étudiant français étudie le succès dans l'écllosion à south Mayumba</p> <p>CIV: Participation de deux étudiants au projet</p> <p>SLE: Implication d'un étudiant de l'université dans le projet de la Société de conservation</p> <p>GHA: Assistance fournie par les étudiants aux services gouvernementaux et aux ONGs concernées</p> <p>TGO: Participation très active au projet d'un étudiant togolais, lequel a créé l'association Agbo-Zegue</p> <p>CMR: Un étudiant de l'Université de Yaoundé I travaille à une thèse de doctorat sur les tortues marines</p> <p>GNQ: Le projet fait appel aux enseignants et étudiants des universités locales et aux éco-volontaires étrangers</p> <p>CPV: Etudiants espagnols impliqués dans le projet</p> <p>GBR-A: Recrutement local en cours au titre du Groupe sur les tortues de l'île d'Ascension</p> <p>GAB: Deux étudiants étrangers</p> <p>GMB: Collaboration avec des universités allemandes et du R-U pour recherche d'étudiants</p> <p>LIB: Recherche faite par un étudiant américain ; nécessité de plus de volontaires pour assistance technique</p>	<p>AGO : La préférence est accordée aux étudiants nationaux (mais pas à titre volontaire) ; une formation est exigée.</p> <p>CIV, COG, GAB, CMR, STP, GNQ : Des projets locaux prévoient d'utiliser des étudiants et des éco-volontaires étrangers</p> <p>GMB : Encourager davantage la collaboration avec des étudiants étrangers</p> <p>SLE : Augmenter la main d'œuvre travaillant actuellement sur la conservation de la vie sauvage et développer les capacités institutionnelles</p>
	3.1.6. S'assurer que les informations recueillies sur les tortues et les résultats des activités de conservation sont transmis aux pêcheurs et aux communautés locales <i>Priorité : élevée</i>	<p>AGO: Mis en œuvre</p> <p>CMR: Discussion du projet-pilote avec la Chefferie du village d'Ebodje</p> <p>GHA: Le Comité de gestion des sites se réunit deux fois l'an pour présenter des rapports d'activité aux communautés locales et autres intéressés, et pour discuter des futurs plans de travail</p> <p>PRT-A: L'information est diffusée par les projets LIFE/MARE (Gestion intégrée des zones marines et côtières des Açores) aux communautés de pêcheurs, aux compagnies d'observation des baleines et aux écoles. Ces informations font également partie de la formation des guides touristiques.</p>	<p>AGO : Un suivi plus approfondi est prévu</p> <p>GMB : Planifié pour l'avenir</p>
3.2. Développer une coopération internationale	3.2.1. Encourager les Etats à coopérer ensemble <i>Priorité : élevée</i>	BEN: Accords de coopération entre le Bénin, le Costa Rica et les Pays-Bas se concrétisant par un partenariat entre l'ONG béninoise Nature Tropicale, ANAI et BIOTOPIC	
	3.2.2. Encourager les jumelages de villages africains côtiers avec des villages européens <i>Priorité : élevée</i>	CMR: Initié par le projet tortues marines au sein de l'UTO Campo-Ma'an, jumelage pilote entre le village d'Ebodje (sud Cameroun) et la commune française de Courteranges devant conduire à une aide sociale et culturelle pour le village camerounais	
	3.2.3. Encourager l'implication d'étudiants non africains	Recherches génétiques menées par un étudiant de l'Université de Cardiff ; étudiante anglaise sur le thème des captures accidentelles par chalutiers ; 3	GMB : Encourager une collaboration plus poussée avec les étudiants étrangers

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	<p>dans les projets en collaboration avec des universités et organismes de recherches africains</p> <p><i>Priorité : moyenne</i></p>	<p>étudiantes vétérinaires françaises (fibropapillomas, alimentation...) ; étudiante française sur taux de réussite d'incubation sud Mayumba, etc.</p> <p>CPV: Participation de nombreux étudiants espagnols au projet</p> <p>GMB: Collaboration des universités allemandes et britanniques pour des recherches menées par des étudiants</p> <p>LIB: Recherches menées quelques temps par une étudiante américaine</p> <p>GHA: Participation d'une étudiante allemande au projet</p> <p>CMR: Implication régulière d'étudiantes françaises dans le projet tortues marines de Campo-Ma'an</p> <p>GNQ: Le projet a fait appel par le passé à des étudiants espagnols (thèse en cours) et maintenant américains sur les sites de ponte du sud de Bioko</p> <p>GAB: Participation de deux étudiants étrangers au projet de terrain</p>	<p>CIV, COG, GAB, CMR, STP, GNQ : Des projets locaux prévoient d'utiliser des étudiants et des écovolontaires étrangers</p>
<p>3.3. Promouvoir des produits de substitution à l'utilisation des tortues, particulièrement au sein des communautés de pêcheurs</p>	<p>3.3.1. Aider les communautés locales à identifier d'autres solutions rentables que l'exploitation des tortues. Identifier les possibilités de collaboration interdisciplinaire et inter-institutionnelle pour promouvoir ce type d'activité.)</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>GHA: Un Fonds d'appui aux investissements communautaires fournit aux pêcheurs et aux maraîchers des prêts à des conditions souples pour qu'ils puissent développer leurs activités et pour les encourager à libérer les tortues prises dans les filets.</p> <p>CMR: Projet de petit élevage de poule pour un petit hameau de Pygmées ;</p> <p>STP: Recherche relative aux solutions alternatives à l'utilisation de la viande et des carapaces (aquaculture, petits élevages); assistance pour le recyclage d'artisans de l'écaille</p> <p>AGO: Il a été proposé, après avoir consulté les associations de pêcheurs, de distribuer des poulets et de diffuser les informations pertinentes concernant la possibilité de promouvoir d'autres produits que les œufs et la viande de tortue ; des filets de pêche seront fournis aux pêcheurs qui auront libéré des tortues prises dans leur matériel de pêche.</p>	<p>SLE : Introduire d'autres sources de revenu (exemple : microprojets communautaires)</p> <p>AGO : La mise en œuvre d'aides communautaires dépendra du financement. D'autres solutions devraient être envisagées avec les pêcheurs.</p>
<p>1.</p>	<p>3.3.2. Développer des projets modèles pour démontrer les bénéfices de l'écotourisme.</p> <p><i>Priorité : moyenne</i></p>	<p>CPV: Projet d'écotourisme avec les habitants des villages</p> <p>CMR: Information dans les hôtels de Kribi sur le projet tortues marines et les possibilités d'écotourisme ; projet d'écotourisme avec les habitants du village d'Ebodje ;</p> <p>GHA: Envoi d'informations sur l'observation des tortues aux hôtels, agences de voyage et centres touristiques</p> <p>GMB: Le processus africain a identifié trois zones importantes pour les tortues qui permettraient de développer des projets d'écotourisme</p> <p>STP: Projet d'écotourisme ECOFAC ; création d'un projet d'écotourisme pour les tortues marines par ECOFAC, et idée de création d'une «Maison de la Tortue» (projet en suspens) pour sensibiliser les populations résidentes locales</p>	<p>AGO : L'écotourisme n'est pas pertinent à court terme mais pourrait être envisagé à long terme</p> <p>GMB : Futur plan visant à encourager les touristes à respecter les tortues.</p>
<p>3.4. Accroître la sensibilisation des populations à travers des campagnes médiatiques ciblées et autres</p>	<p>3.4.1. Produire des programmes radio et télévisés, vidéos, affiches et brochures visant le public adulte; créer des dessins</p>	<p>CMS: Production/distribution financées d'affiches d'identification en français, en collaboration avec WIDECAS</p> <p>SLE: Programmes radiophoniques et télévisés sur la conservation des écosystèmes marins et la conservation en général</p> <p>LIB: Production de matériels éducatifs, aides visuelles en développement</p> <p>GHA: Projet de conte avec SOPTOM, affiches, pancartes (en anglais et en langue vernaculaire) ; création de panneaux et de livres</p>	<p>GMB, MRT : Le manque de sensibilisation du public doit être jugé prioritaire à travers de vastes campagnes d'information (prévu-GMB).</p> <p>TOUS : Monter un spectacle, et faire circuler des troupes de théâtre à l'exemple du GHA</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
moyens, et partager les résultats avec les autres	animés, des bandes dessinées, des albums de coloriage et des jeux pour enfants <i>Priorité : élevée</i>	TGO: Projet d'émission de télévision BEN: Interventions pédagogiques de Nature Tropicale dans les écoles CMR: Interventions pédagogiques dans les écoles et hôtels ; projet de film tv français (FR3) et d'album de coloriage. CMR, COG, GAB, GNQ, STP: Développement d'outils pédagogiques: bandes dessinées pour adultes, histoires pour enfants; vulgarisation des informations sur les projets relatifs aux tortues marines dans la revue Canopée et sur Internet (ECOFAC/PROTOMAC). Distribution d'affiches d'information sur les tortues marines. GAB: Album de coloriage produit par <i>Aventures sans Frontières</i> STP: Film télévisé sur les tortues marines de STP, programmes radio, T-shirts; projet de film tv français (émission Thalassa) AGO: Campagne de sensibilisation médiatique en cours	
	3.4.2. Réaliser des campagnes de sensibilisation se concentrant sur des cibles-clés: aéroports, agences de voyage, propriétaires de plages, baigneurs, etc. <i>Priorité : moyenne</i>	SEN: Mise en place de stands sur la plage pour informer le public GHA: Création d'une pièce de théâtre, panneaux signalétiques (en anglais et en langues vernaculaires) sur les plages et dans les hôtels, les motels et les centres touristiques ; production de la pièce de théâtre dans les cinémas et sur les plages. GAB: Mise en place de stands sur la plage pour informer le public BEN: Bonne information sur les tortues au Musée d'Histoire naturelle de Cotonou GAB, CMR: Petits musées tortues marines en préparation	TOUS : Créer un module pédagogique (1 par langue) avec l'aide du WWF à l'exemple du module « WWF-France Kawana » GMB : Campagne de sensibilisation prévue AGO : En cours de planification
	3.4.3 Intégrer des éléments de programmes de conservation dans les programmes scolaires, avec le soutien actif des enseignants <i>Priorité : moyenne</i>	SLE: Des études environnementales ont été lancées par la <i>Conservation Society of Sierra Leone</i> (CSSL) à l'aide des manuels disponibles GHA: Les questions touchant la conservation de la faune et de la flore sauvages en général ont été incluses dans un programme scientifique intégré GMB: Le programme d'études sociales environnementales ne comprends pas encore les tortues CMR: interventions au lycée de Kribi AGO: Tortues marines incluses dans le Plan national d'éducation en matière d'environnement. Mise en œuvre achevée.	GMB : Cibler les programmes scolaires SLE : A étendre aux lycées de province.
	3.4.4. Déclarer une Année de la Tortue marine dans tous les pays de la façade atlantique de l'Afrique, et organiser des campagnes nationales et sub-régionales <i>Priorité : en fonction des ressources disponibles</i>	CPV: Année de la Tortue marine déjà réalisée GHA: Une « semaine de la nature » existe dans le cadre d'un programme annuel. Cette semaine concerne tout particulièrement une espèce ou un site donné chaque année. Cette année, cette semaine sera consacrée aux tortues.	TOUS : Une Année de la tortue marine est suggérée pour tous SLE : A entreprendre dans un proche avenir. GAB : Année de la tortue prévue à concrétiser
	3.4.5. Etablir des centres d'information où le public peut accéder aux informations de base sur les tortues marines	GHA: La <i>Wildlife Division</i> et la <i>Wildlife Society</i> ont mis en place des bibliothèques et des centres éducatifs BEN: Bonne information sur les tortues au Musée d'Histoire naturelle de Cotonou GAB, CMR: Petits musées tortues marines en préparation	GMB : Développer les centres éducatifs qui existent déjà dans deux zones protégées pour qu'ils diffusent des informations sur les tortues et en créer d'autres SLE : Production d'affiches, de diapositives et de brochures pour informer le public sur les tortues marines

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	<i>Priorité : en fonction des ressources disponibles</i>		AGO : En cours de planification
3.5. Revoir ou mettre en place des structures institutionnelles appropriées et renforcer les capacités nationales	<p>3.5.1. Offrir une formation sur les techniques de base de conservation des tortues (par ex. à travers des ateliers) aux gestionnaires de la faune sauvage, comités locaux et autres agences pertinentes ou particuliers</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>GMB: Organisation d'un atelier pour former des observateurs sur le terrain dans les zones affectées par le projet de la Banque mondiale</p> <p>GHA: Des programmes de formation communautaires ont été organisés</p> <p>GNQ: Des membres locaux du BBPP ont participé à des ateliers organisés au Venezuela et à la Barbade</p> <p>COG: Atelier de formation pour les écogardes par l'UICN dans l'aire protégée de Conkouati en 1998</p>	<p>GHA : Une formation plus poussée est nécessaire</p> <p>BEN : Formation prévue pour les acteurs locaux</p> <p>SLE : Le développement des qualifications du personnel est nécessaire. ; les comités locaux suivront une formation spéciale</p> <p>AGO : En cours de planification, une formation est nécessaire (essentielle)</p>
	<p>3.5.2. Coordonner des programmes de formation et organiser des ateliers de formation sub-régionaux</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>CPV, MRT, SEN, GNB, GIN: Atelier sous-régional en juin 2002 organisé à Dakar par WWF-Sénégal, UICN-Sénégal et FIBA</p> <p>BEN: Atelier sous-régional réalisé à Grand-Popo par Nature Tropicale</p> <p>CMR, COG, GAB, GNQ, STP: Participation d'acteurs des 5 pays à l'atelier de formation ECOFAC (Libreville, 12/1997)</p>	<p>GMB : Collaboration avec le Sénégal pour normaliser les activités dans le parc national transfrontalier</p>

Objectif 4 : Stimuler la coopération et la coordination dans et entre les Etats de l'aire de répartition

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
4.1. Préparer des plans d'action et des projets nationaux détaillés pour la conservation des tortues marines	4.1.1. Assurer une consultation adéquate avec les ministères, institutions de recherche, ONGs, communautés locales concernés, ainsi qu'avec d'autres parties intéressées <i>Priorité : élevée</i>	GMB: Réalisé dans le cadre du Projet de gestion intégrée de la diversité biologique côtière et marine (ICAM) au titre de l'élément de ce projet concernant les tortues CPV, CIV, BEN, CMR, GNQ, STP, GAB, COG : Des programmes ont été développés en coordination avec le ministère respectif de l'environnement et/ou de l'agriculture GHA: Des consultations ont déjà lieu périodiquement TGO, BEN, CMR, STP, GAB : Rédaction d'un Plan d'action national préliminaire avec l'aide du Bureau régional AGO: Mis en œuvre par un comité multisectoriel ; des consultations plus poussées sont nécessaires, en particulier avec les communautés locales	
4.2. Améliorer les échanges d'informations avec les autres pays	4.2.1. Désigner un correspondant national pour servir de contact sur des questions relatives aux tortues marines <i>Priorité : élevée</i>	GMB: Le directeur des parcs nationaux a été désigné GHA: Un spécialiste de haut niveau a été désigné pour s'occuper des ressources naturelles, mais pas précisément des tortues marines BEN: L'administration fait appel au président de Nature tropicale / Musée d'Histoire naturelle pour les affaires concernant les tortues marines AGO: Les données tortues marines sont actuellement coordonnées par l'intermédiaire de la Direction nationale de l'environnement du Ministère des pêches et de l'environnement ; un centre de liaison sera désigné ultérieurement COG: Jusqu'à présent, c'était un ichthyologiste de l'I.R.D. de Pointe-Noire qui était le correspondant national pour les tortues marines SLE: La <i>forestry division/wildlife conservation Branch</i> a été désignée	TOUS : Nominations à confirmer
	4.2.2. Mettre en place des réseaux sub-régionaux (ou transfrontaliers) pour faciliter la coopération et les échanges d'informations <i>Priorité : moyenne</i>	Toute la région : Bulletin d'information Kudu (UICN France / PROTOMAC) création prévue d'un bulletin régional disponible sur Internet ; création des 2 réseaux de spécialistes sous-régionaux (PROTOMAC et WASTCON) PRT-A et PRT-M : Ont collaboré au projet LIFE (financé par l'Union européenne) en 1999-2001 GMB: Inclus dans le Programme de conservation marine pour l'Afrique de l'Ouest du WWF CPV, MRT, SEN, GNB, GIN : Création d'un réseau sous-régional ouest-africain en juin 2002 par WWF-Sénégal, UICN-Sénégal et FIBA	TOUS : A développer
	4.2.3. Etablir des bases de données nationales de particuliers, organisations s'intéressant à la conservation des tortues marines <i>Priorité : moyenne</i>	TOUS: Ebauche d'une base de données par Bureau régional avec code déontologique GMB: Inclut le Département de Pêche, le <i>Makasutu Wildlife Trust</i> (ONG), le <i>Wildlife International Trust</i> , WABSA et GENE	TOUS : A développer
	4.2.4. Développer et maintenir un annuaire régional, disponible sur Internet, comportant les	TOUS: Ebauche d'un annuaire par Bureau régional ; préparation d'un annuaire des ONGs des pays ouest-africains par le WWF	TOUS : A développer

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	<p>corres-pondants en matière de tortues marines, les directeurs de faune et de la pêche, les ONGs intéressées, chercheurs, les personnes travaillant dans ce domaine etc.</p> <p><i>Priorité: moyenne</i></p>		
4.3. Adhérer aux conventions pertinentes relatives à la conservation de la nature	<p>4.3.1. Adhérer à ou ratifier la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS)</p> <p><i>Priorité : forte</i></p>	<p>PRT, ESP, MAR, MRT, SEN, GMB, GNB, GIN, CIV, GHA, TGO, BEN, NGA, CMR, STP, COG, CDF, GBR, ZAF ont signé et/ou ratifié la CMS</p> <p>AGO : En cours (principe approuvé par le Gouvernement)</p>	<p>CPV, LIB, GNQ, GAB, NAM : Etats encouragés à ratifier la CMS</p>
	<p>4.3.2. Adhérer à ou ratifier à d'autres conventions pertinentes comme par-ex. CITES, CDB, Ramsar, Abidjan, Alger etc.</p> <p><i>Priorité : forte</i></p>	<p>Ont signé et/ou ratifié Abidjan : PRT, MRT, SEN, GMB, GIN, LIB, CIV, GHA, TGO, BEN, NGA, CMR, GNQ, GAB, COG</p> <p>Ont signé et/ou ratifié Alger : MAR, MRT, SEN, GMB, GIN, LIB, CIV, GHA, TGO, BEN, NGA, CMR, GNQ, GAB, COG, CDF</p> <p>Ont signé et/ou ratifié Ramsar : PRT, ESP, MAR, MRT, SEN, GMB, GNB, GIN, CIV, GHA, TGO, BEN, NGA, GAB, COG, CDF, NAM, GBR</p> <p>Ont signé et/ou ratifié la CITES : PRT, ESP, MAR, MRT, SEN, GMB, GNB, GIN, CIV, GHA, TGO, BEN, NGA, CMR, GNQ, GAB, COG, CDF, NAM</p> <p>Ont signé et/ou ratifié CDB : PRT, ESP, CPV, MAR, MRT, SEN, GMB, GNB, GIN, LIB, CIV, GHA, TGO, BEN, NGA, CMR, GNQ, GAB, COG, CDF, AGO, NAM, GBR</p>	<p>Etats encouragés à ratifier Abidjan : CPV, GNB, STP, CDF, AGO, NAM, GBR</p> <p>Etats encouragés à ratifier Alger : CPV, GNB, STP, AGO, NAM, GBR</p> <p>Etats encouragés à ratifier Ramsar : CPV, LIB, CMR, GNQ, STP, AGO</p> <p>Etats encouragés à ratifier la CITES : CPV, STP, AGO Etat encouragé à ratifier la CDB : STP</p>
4.4. Elargir l'adhésion au Mémoire d'Accord, et assurer la continuité des activités relatives au Mémoire d'Accord	<p>4.4.1. Encourager les non-membres à adhérer au Mémoire d'Accord afin d'accroître les possibilités de collaboration</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>Pays ayant déjà signé le Mémoire d'Accord (MoU d'Abidjan) : MAR, MRT, SEN, GMB, GNB, GIN, SLE, GHA, BEN, TGO, NGA, GNQ, STP, GAB, COG, CDF, AGO</p>	<p>Organiser la signature du Mémoire d'Accord pour les Etats non encore impliqués: PRT-A, PRT-M, ESP-C, CPV, GBR-S, GBR-A, LIB, CIV, CMR, NAM, ZAF</p>
	<p>4.4.2. Organiser une nouvelle rencontre de tous les Etats de l'aire de répartition afin de finaliser le Plan de conservation</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>La première réunion des Etats signataires s'est tenue au siège du PNUE à Nairobi sous la présidence du Nigéria. La deuxième réunion se tiendra peut-être à Dakar lors du Congrès mondial de conservation des Chéloniens.</p>	

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
4.5. Officialiser un Accord régional sous l'égide de la CMS	4.5.1. Réfléchir, après quelques années, à transformer le Mémoire d'Accord en un Accord juridiquement contraignant, avec plus de dispositions institutionnelles concrètes <i>Priorité : en fonction des ressources disponibles</i>		

Objectif 5 : Assurer des financements pour l'initiation ou la poursuite des programmes de conservation des tortues marines

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
5.1. Inclure les projets relatifs aux tortues marines dans des programmes plus larges ayant pour objectif la conservation de zone côtières et marines	5.1.1. Réexaminer les programmes existants ou proposés, en vue d'y insérer des éléments portant sur la conservation des tortues marines	<p>TOUS: Evaluation et assistance technique (J. Fretey) réalisées grâce à un financement du Ministère français de l'Environnement/Comité français pour l'UICN</p> <p>PRT-A: La conservation des tortues fait partie des projets LIFE/MARE – Gestion intégrée des zones côtières et marines aux Azores</p> <p>ESP-C et CPV : Projet financé par l'Union européenne, couvrant (en partie) les tortues marines approuvé</p> <p>GMB: Dans le cadre du projet côtier et marin (ICAM) du FEM, une enquête nationale sur les tortues marines sera réalisée et des activités de conservation seront notamment entreprises</p> <p>GHA: Le programme sur les tortues fait partie du projet de gestion des zones humides côtières</p> <p>Pays sous-région PROTOMAC : Poursuite du financement de l'Union européenne (ligne « Espèces phares »)</p>	<p>SEN : Mettre en place un programme de conservation des tortues marines, en y associant IRD (ex-ORSTOM), CRODT, Fédération sénégalaise de pêche sportive</p> <p>LIB : Développer un programme de gestion des zones côtières nationales intégré, mettant l'accent sur les tortues marines et d'autres espèces marines</p> <p>AGO : Envisagé</p>
5.2. Utiliser le Mémoire d'Accord comme outil pour stimuler les financements pour des activités régionales de protection des tortues marines	5.2.1. Développer, avec le <i>Fonds français pour l'Environnement Mondial</i> (FFEM), une étude de faisabilité sur la soumission d'un projet FFEM régional <i>Priorité : élevée</i>	<p>UICN, CMS, France : Projet en cours de développement en partenariat possible avec ECOFAC et GEF</p>	
	5.2.2. Approcher des donateurs bilatéraux et multilatéraux pour des financements externes (par-ex. agences de coopération économique, Union européenne, Banque mondiale, PNUD, PNUE etc.) <i>Priorité : élevée</i>	<p>GMB: Un projet de gestion intégrée des zones côtières sera mis en place. (Il s'échelonne sur trois ans)</p> <p>SLE: La collaboration entre le CSSL et la Division de la foresterie, dans le cadre du projet FEM, sur deux sites de la Convention de Ramsar se terminera en décembre 2002</p>	<p>GMB : Il est prévu de soumettre une demande tendant à prolonger le projet envisagé au-delà de la période de trois ans déjà prévue</p> <p>AGO : En cours de planification</p>
	5.2.3. Approcher les fondations et ONGs internationales susceptibles d'être intéressées au financement d'activités	<p>Afrique de l'Ouest (MRT, SEN, CPV, GMB, GNB, GIN) : Possibilités avec FIBA, UICN-Sénégal, WWF-Sénégal et UNESCO</p> <p>GAB et COG : Possibilités d'un soutien du WCS et du WWF-CARPO. Conservation International approchée par J. Fretey dans ce but</p>	<p>Soutien possible des ONGs</p> <p>AGO : En cours de planification</p> <p>SLE : La CSSL travaille actuellement sur des propositions visant à obtenir un financement supplémentaire. La Division de la foresterie rétablira les contacts avec l'UICN et le WWF pour reclasser les sites marins proposés pour qu'ils deviennent des parc nationaux</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	<p>dans des pays précis afin de catalyser la création d'une petite caisse de subventions</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>		
	<p>5.2.4. Rechercher des synergies (pour ce qui concerne la récolte de fonds, apport de soutien institutionnel, etc.) avec d'autres secrétariats de conventions régionales/globales</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>TOUS: Synergies possibles avec l'assistance de la banque BRED GAB et COG : Possibilité d'un financement de l'UNESCO (aire transfrontalière)</p>	<p>CMS : Poursuivre les contacts avec le programme. L'Homme et la Biosphère" (MAB) de l'UNESCO</p>
	<p>5.2.5. Convaincre les sociétés (par-ex. les compagnies pétrolières) de prêter leur appui aux initiatives de conservation à travers leurs stratégies de communication en matière d'environnement</p> <p><i>Priorité : élevée</i></p>	<p>GAB, COG, AGO: L'industrie pétrolière a déjà été sollicitée GNQ: Les compagnies pétrolières américaines fournissent un soutien financier et logistique important au projet de conservation des tortues marines à Bioko.</p>	<p>CMR et GAB : Approches en cours AGO : De nouvelles activités sont en cours de planification</p>
	<p>5.2.6. Au niveau local, contacter des institutions gouvernementales et non-gouvernementales, des sociétés, des ambassades, des individus pour des actes de mécénat <i>ad hoc</i></p> <p><i>Priorité: moyenne</i></p>	<p>AGO: Des services de consultant sont appuyés par le PNUD et la NORAD</p>	<p>TOUS : Nécessité d'impliquer plus les Ambassades de France, d'Allemagne et des Pays-Bas ; à développer :des T-shirts et autres cadeaux seront distribués aux personnes qui relâcheront des tortues captives</p> <p>BEN et autres pays du Golfe de Guinée : Mettre en place des tirelires dans des endroits publics bien ciblés (en particulier ceux qui sont fréquentés par les touristes, comme les aéroports, restaurants, etc.) afin de récolter des fonds</p> <p>AGO : De nouvelles activités sont en cours de planification</p>
<p>5.3. Générer des fonds pour des projets sur les tortues à travers l'écotourisme et autres entreprises génératrices de fonds (profitant</p>	<p>5.3.1. Mettre en place des coopératives d'artisanat pour fabriquer et vendre au public des articles avec comme motif les tortues marines</p>	<p>GHA: Essais de mobilisation de fonds par l'écotourisme</p>	<p>TOUS : Le Bureau régional étudie la question GMB : Prévu pour l'avenir</p>

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
également aux populations humaines résidentes)	<i>Priorité : moyenne</i>		
	5.3.2. Former les parties locales intéressées, en particulier les pêcheurs, pour agir comme guides (ou surveillants ou gardes) afin de leur permettre de générer des revenus provenant d'autres sources <i>Priorité: moyenne</i>	CMR : Formation et emploi de guides et de gardes au sein de l'UTO Campo-Ma'an GHA : Initiative pour inclure ces individus dans d'autres programmes de formation	GMB : Prévu pour l'avenir GHA : On s'efforcera de faire participer ces personnes à d'autres programme de formation AGO : En cours de planification
	5.3.3. Développer, là où c'est nécessaire, des programmes de parrainage de tortues marines, mettant à profit les expériences faites dans d'autres pays <i>Priorité: moyenne</i>	GMB : Les touristes achètent parfois des tortues pour les relâcher CMR : Programme parrainage de tortues capturées accidentellement en place dans la zone de Campo-Ma'an est très positif STP : Petit programme de parrainage des tortues capturées mis en place ponctuellement par le passé	GHA : A essayer
5.4. Examiner les différentes options à la disposition des gouvernements pour mettre en place des mécanismes internes de soutien financier pour les activités de recherche	5.4.1. Réfléchir à la taxation d'industries bien ciblées (par-ex. pêche, tourisme, immobilier) ayant des impacts sur les tortues marines (par-ex. introduction du principe pollueur-payeur) <i>Priorité : en fonction des ressources disponibles</i>		TOUS : A envisager AGO : A prendre en consideration (en fonction d'avis legale/cadre)
	5.4.2. Examiner le potentiel des échanges dette-nature en utilisant les tortues marines comme espèce phares <i>Priorité : en fonction des ressources disponibles</i>		AGO : A prendre en consideration (en fonction d'avis legale/cadre)
	5.4.3. Etablir un fonds d'urgence pour		AGO : A l'étude

Programme	Activité	Avancement de la mise en oeuvre	Mesures à prendre
	l'environnement en cas de catastrophes naturelles <i>Priorité : en fonction des ressources disponibles</i>		